



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE SCIENCES NATURELLES

B.P. 392 – 75232 PARIS Cedex 05

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, fondée en 1919, reconnue d'utilité publique en 1926

Membre fondateur de l'UICN – Union Mondiale pour la Nature



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE SCIENCES NATURELLES

DU 26 MARS 2011

Cette année l'Assemblée générale de la FFSSN s'est tenue à Montpellier, dans les locaux de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, Parc à Ballons, rue du Moulin de Sémalen. Trente-quatre personnes étaient présentes ou représentées. Excusés : Mme J. Lorenz, MM. Ph. Magnien, J.P. Cancela da Fonseca, R. Tremblier. De plus, Mme C. Voisin, venue en observateur, prit part aux débats mais non aux votes. M. J.-F. Voisin était secrétaire de séance.

Le Président J. Tabouelle ouvre la séance à 10 heures 20 par quelques mots de bienvenue aux personnes présentes, et adresse ses vifs remerciements à la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault pour son accueil, et plus particulièrement au Professeur Rioux et à tous ceux qui se sont occupés de l'organisation de cette rencontre. M. D. Mousain, président de la SHHNH répond chaleureusement.

M. J. Tabouelle présente ensuite le rapport moral de la FFSSN pour l'année 2010. Nous avons tenu deux conseils d'Administration. Le 22 janvier dernier, Mme J. Lorenz et lui ont représenté la Fédération au Comité des Travaux Historique et Scientifiques, qui est une émanation du Ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle, à Paris. Nous y sommes désormais membres de la septième section.

Un étudiant ayant envoyé une demande de stage à la Fédération, une discussion brève mais animée s'engage alors. Il en ressort que, si la Fédération ne peut prendre de stagiaires, son rôle est néanmoins de les aiguiller vers des organismes compétents. Il faut en effet beaucoup de temps pour encadrer un stagiaire, et, comme le fait remarquer Mme M.B. Remaud, employer un stagiaire suppose des aspects administratifs (rémunération...) que nous ne possédons pas.

En ce qui concerne notre site internet, M. Lionel Allorge, fils de Mme L. Allorge, a réservé un site pour 80 euros. Il en a monté l'architecture et y a mis les éléments que M. J.-C. Monnet lui a fournis. Maintenant c'est à la FFSSN de l'alimenter, de le faire évoluer, bref, de le faire vivre, condition indispensable à ce qu'il reste attractif. M. Lionel Allorge est tout-à-fait disposé à conseiller quelqu'un pour mettre ce travail en route. C'est un travail constant. Il faudrait que les sociétés membres s'y mettent, par exemple en présentant leurs activités, car, par définition, ce site est aussi le leur. L'adresse de ce site est : <http://ffssn.fr/>

Il faut au début présenter la fédération, en montrant clairement quel en est le but, afin de la faire mieux connaître. M. J.-C. Monnet indique que M. Lionel Allorge a installé sur le site le logiciel SPIP qui lui paraît le plus approprié pour être édité par plusieurs personnes et par des utilisateurs qui ne seront pas des spécialistes d'informatique et fournit des mises en page toutes prêtes en cas de besoin. L. Allorge précise que SPIP propose deux types d'utilisateurs : les administrateurs qui ont tous pouvoirs et les rédacteurs qui peuvent proposer des articles mais ceux-ci n'apparaissent sur le site qu'après validation par un administrateur. Il faudra donc définir qui administre le site et qui peut y participer. Une suggestion de Mlle L. Chesnoy et de M. C. Chauvelier est d'y faire figurer les dispositions légales, disponibles sur le site Légifrance, concernant la protection des espèces et des milieux. Cette proposition recueille l'approbation de toute l'assemblée. Une autre chose, sur laquelle insiste entre autres Monsieur Ph. Bruneau de Miré, sera de bien nous démarquer de l'Association France-Nature-Environnement, l'expérience montrant que la confusion est fréquente. La FNE est exclusivement une association de protection de l'Environnement, alors que nous sommes, en plus, une association de recherche et de diffusion des connaissances en Sciences naturelles. Mais, comme l'indique M. J. Tabouelle, pour protéger il faut connaître, et il est curieux que la Fédération soit ignorée, voire snobée comme elle l'est actuellement. M. L. Lamotte insiste sur le fait que la préservation de l'environnement ne se limite pas à la protection de l'environnement immédiat de l'homme, mais que c'est un problème global, à régler globalement.

Ceci nous amène à une réunion que l'UICN a organisée à Fontainebleau le 20 janvier 2010, sans y inviter la Fédération, qui en est pourtant membre fondateur. Notre ancien Président, J. Lescure, a même été trésorier de la section française de l'UICN dans les années 70. M. J.-C. Monnet a envoyé une lettre de protestation auprès de l'UICN.

La discussion passe ensuite au fait que les amateurs sont bien souvent exploités tant par des instances officielles (banques de données, enquêtes...) que par des bureaux d'étude, qui, eux, tirent pécutiairement profit de leur travail bénévole. M. C. Chauvelier insiste sur le fait que, surtout dans ce dernier cas, il ne faut pas hésiter à demander à être payé. Le « portage salarial » est, entre autres, une procédure parfaitement efficace et légale. Selon l'expression de M. Tabouelle, « les amateurs sont les yeux de la Science ».

Mlle L. Chesnoy et M. Ph. Bruneau de Miré indiquent ensuite que M. F. Hallé, réalisateur du film « la marche de l'Empereur » a commencé la réalisation d'un film sur les forêts tropicales humides. Il voudrait par ce moyen éveiller l'attention du grand public sur ces écosystèmes encore largement ignorés, un peu comme le film de J. Cousteau « le Monde du Silence » l'avait fait pour la mer. Il se pose maintenant l'éternel problème du financement, et on pourrait demander une petite contribution volontaire aux membres des sociétés savantes. Nous ne pouvons pas leur décerner le Label de la FFSSN, car ce projet, par essence commercial, ne tombe pas dans le cadre de ce dernier.

M. Tabouelle passe ensuite la parole à M. J.-C. Streito pour le rapport de Faune de France. Notre collègue indique que 2010 fut l'une des meilleures années pour la série, avec 805 livres vendus, dont environ la moitié à l'étranger. Ce sont, comme d'habitude, les ouvrages les plus récents qui se sont le plus demandés, mais les anciens ne sont pas délaissés pour autant. L'essentiel des ventes se fait par internet, et le site de Faune de France a reçu plus de 88 000 visites en 2010. Le volume le mieux vendu est celui sur les Scarabaeoidea, maintenant épuisé. 200 volumes sur les Réduvidés ont été vendus, ainsi que plus de 100 du numéro 3 des Pentatomoidea, pourtant seulement paru en janvier. Le prochain volume à paraître sera celui, en deux tomes, des compléments aux Carabiques de Jeannel, il est prêt à envoyer à l'imprimeur. Les volumes suivants (sur les Homoptères Delphacidés, les Acridiens, ainsi que le numéro 2 des Pentatomides) progressent. Le volume 5 des Pentatomides semble cependant en perdition, ainsi que celui sur les Tabanides, dont l'auteur est décédé. Le Professeur B. Massa, de l'université de Catane, nous a proposé d'en écrire un sur les Pamphagides ouest-paléarctiques, qui sera certainement intéressant.

M. J.-C. Streito pose le problème des volumes épuisés. Il faudrait refaire celui sur les Scarabéides, et notre collègue O. Montreuil est d'accord pour ce travail, en collaboration avec un autre spécialiste. Les autres volumes épuisés seront mis en ligne, sauf toutefois celui sur les Mirides, le premier sur les Pentatomides, et le second sur les Hyménoptères Sphécidés, trop récents, et qui forment un tout avec d'autres volumes, surtout les deux derniers. Pour scanner les ouvrages destinés à être mis en ligne, nous pourrions demander encore une fois une subvention à Nature et Découverte. MM. J.-C. Streito et A. Foucart se chargeront du dossier, qui doit être prêt pour le mois de juillet.

Nous faisons une remise de 20 % aux sociétés-membres à jour de leur cotisation, de 30 % aux libraires (mais 33 % à notre vieux client Bédi-Thomas) et 30 % aux membres du Conseil.

Monsieur J.-C. Monnet présente ensuite le compte-rendu financier, et rappelle que les comptes détaillés des trois derniers exercices (2008 à 2010) peuvent être intégralement consultés sur le site internet <http://ffssn.chez-alice.fr>

Il donne ensuite lecture du rapport du contrôleur aux comptes du 4 mars 2011, rédigé par M. Hervé Bouyon, qui n'avait pu être présenté au dernier conseil d'administration et ajoute quelques commentaires au rapport de gestion de l'exercice 2010 annexé aux comptes.

Le budget de la FFSSN reste extrêmement modique puisque, déduction faite de la provision pour dépréciation des titres qui n'est qu'une écriture statistique destinée à constater la dépréciation virtuelle du portefeuille en fin d'exercice, les dépenses réelles ont atteint 3 326 € en 2008, 3845 € en 2009 et 5 411 € en 2010. Cette progression en 2010 résulte de ce que deux numéros de la Revue ont été édités. Cela a permis de résorber le retard chronologique dans l'édition des sommaires des revues adhérentes, puisque tous les sommaires de l'année 2009 parvenus ont pu être édités en 2010.

La Revue reste un élément de contact appréciable avec les sociétés adhérentes et l'on peut espérer que le prochain site de la FFSSN permettra d'en assurer une meilleure diffusion et utilisation.

Les cotisations marquent un léger progrès par rapport à l'exercice précédent et celles de l'exercice 2011 encaissées au 25/03/11 laissent espérer un résultat légèrement supérieur en 2011.

En ce qui concerne la Faune de France, en complément au rapport de JC Streito, le trésorier rappelle que les ventes annuelles évoluent en fonction des éditions :

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Ventes d'ouvrages	36 515	16 838	38.324
frais d'impression	21 291	3 745	37 515
frais d'envoi	2 495	1 448	3 678

Le stock d'ouvrage augmente de 103 416 en 2009 à 120 152 € en 2010 en raison des nouvelles éditions, mais les ouvrages anciens édités de 1920 à 1966 ne représentent plus que 4 887 € (déduction faite d'une provision de dépréciation de 50 %) contre 114 880 € pour les nouveautés et réimpressions depuis le redémarrage des éditions en 1986 grâce aux subventions obtenues à l'époque d'EDF par Jean Péricart.

La dépréciation du portefeuille titres de Faune de France, qui atteignait près de 40 % en 2008 a été ramenée à environ 15 % en 2010 et le disponible en trésorerie permet le financement des éditions futures.

Pour terminer, l'Assemblée passe aux élections du Conseil, qui est réélu à l'unanimité, sauf trois abstentions, ainsi que Mme M.B. Remaud, nouvelle candidate..

Le Président lève l'Assemblée générale à 12 heures 25.

Nos amis de Faune de France faisant bien les choses, un excellent petit buffet régala ensuite les participants à l'Assemblée générale. L'après-midi fut occupé, sous la présidence de M. J. Tabouelle, à une table ronde chargée de définir le thème et les sous-thèmes du congrès que nous projetons de faire l'an prochain à Elbeuf. Le compte-rendu en sera fait par M. L. Lamotte.

Le lendemain 27 mars 2011, que nous espérons beau et ensoleillé, devait être consacré à une excursion dans les marais côtiers de la Méditerranée du côté de Palavas et Maguelonne. Las, le vent marin et la pluie nous firent vite déchanter et le pique-nique se transforma en un repas bien au sec, au restaurant, où l'ambiance fut tout aussi chaleureuse. Nous avons pu néanmoins visiter l'abbaye de Maguelonne et avoir un aperçu de l'avifaune des lagunes, avec des Tadornes de Belon, des Avocettes, des grèbes huppés, etc, à côté des inévitables Aigrettes garzettes et Flamants roses, ainsi qu'un passage d'Hirondelles rustiques en ordre dispersé sur un large front.

Le Secrétaire de séance
Jean François Voisin